

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1591

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 20

À la fin de l'alinéa 19, après le mot :

« familles »

supprimer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.